

## Ravine Hermitage : vigilance et réactivité face à la pollution

Le Territoire de l'Ouest de La Réunion, soucieux de la préservation de l'environnement et de la protection de ses ressources naturelles, a récemment fait face à un incident de pollution dans le bras de la Ravine Hermitage à Saint-Paul.



Jeudi 8 février 2024, lors d'une inspection de routine, des agents du Territoire de l'Ouest ont découvert une pollution à l'huile dans le canal, représentant une menace sérieuse pour l'écosystème local.

Grâce à la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) mise en place depuis 2018, une réaction rapide et efficace a été entreprise par l'intercommunalité pour minimiser les dommages et identifier les responsables de cette dégradation environnementale.

Dans un premier temps, des mesures immédiates ont été prises en collaboration avec les Ports de Plaisance Ouest et le service GEMAPI du Territoire de l'Ouest pour installer des dispositifs anti-pollution le long du Bras de la Ravine Hermitage. Ces actions ont permis de contenir efficacement la pollution et d'en limiter la propagation.

Parallèlement à ces mesures sur le terrain, une enquête approfondie a été lancée par les agents de la Brigade d'Intervention Environnementale (BIE) afin de déterminer l'origine précise de cette pollution. Des échantillons ont été prélevés pour des analyses poussées dans le but de poursuivre les responsables et de prévenir de futures occurrences de ce type.

Le Territoire de l'Ouest tient à rappeler la fragilité de nos milieux naturels et l'importance d'être vigilant et réactif face aux menaces qui pèsent sur nos cours d'eau. Cette intervention rapide témoigne de l'engagement continu de notre intercommunalité en faveur de la préservation de l'environnement et de la qualité de vie de nos citoyens.